

Recensement de la population : la collecte continue

Le 7 février, les agents recenseurs ont déjà collecté 6,8 millions de réponses dans les 8 000 communes concernées. Ce recensement de la population, organisé par l'Insee en partenariat avec les communes, se termine le 17 février dans les communes de moins de 10 000 habitants, et le 24 février dans les communes de plus de 10 000 habitants.¹ À mi-collecte, 3,7 millions de logements ont été interrogés et 1,4 million doivent encore répondre.

La participation de tous est essentielle : le recensement permet d'avoir une photographie précise de la population et des logements et d'identifier les besoins de la population, pour permettre aux acteurs publics, à tous les échelons territoriaux, d'y répondre. Pour rappel, 96 % des personnes concernées avaient répondu en 2017, dont 54 % par Internet.

Le recensement de la population: les chiffres clés à mi-collecte

**Près de 3 logements sur 4 recensés,
soit 3,7 millions de logements**

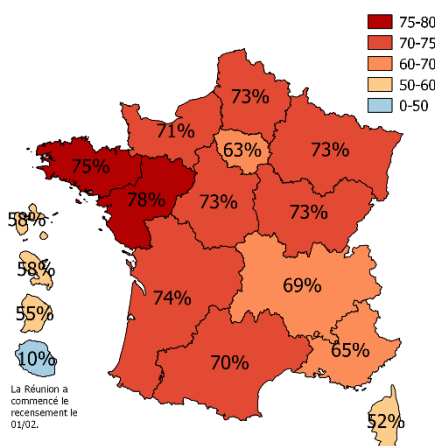


+ de 6,8 millions
de bulletins individuels collectés...

**...dont 4,2 millions
de réponses par Internet**



L'avancement de la collecte dans les régions



Taux d'avancement de l'enquête du recensement

¹ À la Réunion, le recensement se déroule du 1^{er} février au 10 mars.

Contact :

Service Presse de l'Insee - 01.41.17.57.57 - bureau-de-presse@insee.fr

Pour en savoir plus sur l'enquête du recensement : <http://www.le-recensement-et-moi.fr>